



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 60868

Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur l'importance de la médiation du crédit aux entreprises, dans une période où les PME se plaignent de difficultés de trésorerie du fait de l'allongement des délais de paiement. Depuis sa création en novembre 2008, la médiation du crédit intervient avec une organisation décentralisée sur l'ensemble du territoire, s'appuyant sur le réseau départemental de la Banque de France pour ne laisser aucune entreprise dans l'isolement face à une difficulté de financement, dans sa relation avec une banque ou un assureur de crédit. Ce dispositif est une réussite dont, en temps de crise, il semblerait utile de faire une publicité massive auprès des petites entreprises. Il souhaiterait connaître sa position à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60868

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6120

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)